

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT**

**Mardi 28 novembre 2017**

<b>Présences :</b>	Caroline Blais	Parent
	Sonia Chouinard	Parent
	Ian Duchesne	Parent
	Daniel Cloutier	Parent
	Marielou Verge	Parent
	Bianka Lévesque	Enseignante
	Annie Gagnon	Enseignante
	Chantal Hill	Enseignante
	Claire-Annette Gauthier	Éducatrice
	Emmanuelle Valois	Représentante de la communauté
	Christine Lamy	Directrice
<b>Absences :</b>	Marie-France Rousseau	Responsable au service de garde
	Édith Thibault	Commissaire

**1. Ouverture de la rencontre**

**1.1 Consignation des présences et vérification du quorum**

Constatant qu'il y a quorum, le président, M. Daniel Cloutier, déclare l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 19 h05.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

CÉ 17/18-11 Il est proposé par madame Chantal Hill et appuyé par madame Bianka Lévesque d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

**3. Question du public**

Aucune question du public

**4. Adoption du procès-verbal du 02 octobre 2017**

CÉ 17/18-12 Il est proposé par madame Sonia Chouinard et appuyé par madame Annie Gagnon d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**5. Suivi au procès-verbal du 02 octobre 2017**

Au point 6, Mme Lamy souhaite la bienvenue à madame Emmanuelle Valois qui a accepté d'être un représentant de la communauté. Mme Lamy mentionne qu'elle a contacté monsieur Samuel Matte-Thibault afin de connaître sa volonté d'être représentant de la communauté lors des rencontres du conseil d'établissement. Ce sera un dossier à suivre.

Au point 15, Mme Lamy explique que le conseil d'établissement est libre d'utiliser le budget qu'il lui a été dédié sans aucune restriction.

Au point 16.5, Mme Lamy nous précise que les sommes allouées pour les travaux en lien avec la cour d'école et le stationnement sont des sommes dédiées exclusivement à la réfection des bâtiments et ne peuvent être utilisées pour une restructuration.

Au point 16.6, la fondation a finalement décidé de ne pas aller de l'avant pour la vente des bûches de Noël.

#### **6. Service de garde durant la semaine de relâche**

CÉ 17/18-13 Mme Lamy questionne le conseil d'établissement concernant l'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche.

Voici quelques constats :

- L'an dernier, le service de garde a fait un déficit.
- L'école est la seule de la commission scolaire à offrir ce service.
- le conseil d'établissement constate que le centre de loisirs St-Sacrement offre un service similaire et à moindre coût.

Elle mentionne aussi que dans les règles, le service de garde doit s'autofinancer.

Il est proposé à l'unanimité de ne pas offrir le service de garde durant la semaine de relâche.

#### **7. Modification à l'horaire pour la journée du 21 décembre 2017**

CÉ 17/18-14 Mme Lamy propose que la dernière journée avant le congé des fêtes soit en horaire continu (de 8h15 à 13h00). Au cours de cette journée, il y aura un spectacle de Noël organisé par madame Valérie, de la lecture avec une lampe de poche, le dîner avec les enseignants et les traditionnelles puces de Noël.

De plus, tout au long du mois de décembre, les élèves pourront mériter des coupons pour faire de futurs achats aux puces (valorisation des bons coups).

Il est proposé à l'unanimité que l'horaire pour la journée du 21 décembre soit modifié en horaire continu (de 8h15 à 13h00).

#### **8. Amendement à la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école**

CÉ 17/18-15 Mme Lamy nous présente le document et nous explique les modifications apportées.

Il est proposé par madame Sonia Chouinard et appuyé par madame Marilou Verge de recommander l'amendement à la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école, et ce, sans commentaires.

#### **9. Reddition de compte: résultats financiers pour l'année 2016-2017**

Madame Lamy nous présente les résultats financiers pour l'année 2016-2017 et nous explique les écarts.

Mme Lamy mentionne que la somme de 10 000\$ reçue de la caisse Desjardins du Plateau Montcalm en juin 2016 pour soutenir financièrement le projet cour d'école en offrande n'a pas été transférée dans le Fonds à destination spéciale. Les membres acceptent de faire ce transfert.

#### **10. Les Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP)**

Mme Lamy nous fait la présentation des contenus en orientation scolaire une obligation annoncée par le ministre en avril 2017. Elle explique la mise en contexte et le déploiement prévu en 2017-2018. Il y a 6 activités prévues obligatoires et 5 optionnelles qui seront offertes aux élèves du 3e cycle du primaire. Idéalement, il est conseillé de vivre 3 contenus en 5e année et 3 en 6e année. À la commission scolaire, il y avait déjà des activités vécues par nos élèves et animées par des conseillers en orientation.

#### **11. Aide aux parents (mesure 15024)**

Mme Lamy informe le conseil d'établissement que l'école a reçu un budget dédié pour offrir un soutien aux parents. L'équipe-école aimerait proposer des formations en lien avec les devoirs, le trouble déficitaire de l'attention ou autres. Mme Lamy enverra prochainement un sondage auprès des parents afin de connaître leurs besoins.

#### **12. Correspondances et informations**

##### **12.1. Du président**

Monsieur Cloutier n'a pas reçu de correspondances.

##### **12.2. Du représentant du comité de parents**

Madame Chouinard nous informe avoir assisté à la première rencontre du comité de parents. Elle nous fait part sommairement des points discutés.

##### **12.3. De la représentante du service de garde**

Aucune information

##### **12.4. De la représentante de l'OPP**

Madame Caroline Blais mentionne le malaise des bénévoles de constater que certains formulaires sont accompagnés d'argent. Mme Lamy demandera à la secrétaire de vérifier et de conserver tous les paiements avant de faire parvenir les formulaires aux bénévoles.

##### **12.5. De la direction de l'établissement**

Madame Lamy nous informe que cette semaine est la semaine contre l'intimidation et la violence sous le thème de la bienveillance. Chaque élève a un super-ange gardien afin d'être bienveillant les uns envers les autres.

Mme Lamy reçoit l'aide de deux conseillères pédagogiques au regard des préoccupations des enseignants, des éducateurs et des intervenants en lien avec les interventions à privilégier avec les élèves.

La semaine dernière, il y a eu un rassemblement des élèves au gymnase pour la remise des certificats. Une élève de 6<sup>e</sup> année a également interprété une chanson.

L'école a reçu le 6 novembre dernier une plaque honorifique « Prix École inclusive » remise par l'Association du Québec pour l'intégration sociale. La capsule vidéo a aussi été présentée.

Un code d'éthique et de déontologie a été mis en place par la commission scolaire depuis le 1er juillet 2017.

La caisse populaire aimerait venir animer des ateliers en lien avec l'éducation financière à la fin des classes. Le conseil d'établissement est en accord.

**12.6. De la fondation**

La fondation a décidé de reconduire le programme de financement pour les projets proposés par le personnel enseignant et celui du service de garde. Un montant de 1500\$ sera octroyé pour 2017-2018.

**13. Autres sujets**

Il n'y a pas d'autre sujet.

**14. Levée de l'assemblée**

CÉ 17/18-16 Monsieur Ian Duchesne et madame Annie Gagnon proposent la levée de l'assemblée à 20h36.

---

Daniel Cloutier  
Président

---

Christine Lamy  
Directrice